

« Affaire de Tarnac » : À propos du procès du mois de mars

par le comité de soutien de Tarnac aux inculpés du 11 novembre 2008

Bonjour,

Il y a presque dix ans avaient lieu, à quelques jours d'écart, une manifestation contre le sommet européen des ministres de l'intérieur à Vichy, et des actions antinucléaires consistant à stopper des TGV en les débranchant de leurs câbles d'alimentation. C'était début novembre 2008.

Peu de temps après, ces événements servaient de prétexte à une opération médiatico-policière de grande ampleur, désignée depuis lors comme « l'affaire de Tarnac ». Accusées d'avoir participé à ces événements, des personnes étaient arrêtées et poursuivies pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste ». Ces arrestations constituaient une nouvelle étape dans la fabrication par l'État français d'un nouvel ennemi intérieur, qualifié d'« anarcho-autonome d'ultra-gauche ».

Vous faites partie des très nombreuses personnes qui avaient alors manifesté leur soutien aux inculpés du 11 novembre.

Depuis lors, c'est peu dire que l'eau a coulé sous les ponts, et que cette affaire s'est retrouvée bien loin de l'actualité. Pourtant l'histoire n'est pas terminée : après presque 10 ans d'instruction antiterroriste, et après le retrait de cette qualification de terrorisme et le non-lieu pour deux des inculpés, le procès aura lieu du 13 au 30 mars de cette année devant le tribunal correctionnel de Paris.

En 2008, les soutiens et les nombreuses interventions avaient contribué à mettre à nu la grossièreté du *storytelling* policier. Cette fois encore, ne restons pas immobiles face à ce procès et à la vague médiatique qui va l'accompagner :

- en nous rendant en nombre dans la salle d'audience
- en relayant les informations relatives à cet événement, à son histoire, à son contexte actuel
- en collectant les fonds nécessaires aux frais de justice et à l'organisation du soutien et de la défense. (Chèques à adresser à Asso. La Plateaule // Virements : LA PLATEAULE / La banque postale centre financier 87900 Limoges cedex9 / IBAN: FR93 2004 1010 0607 6468 7H02 702 / BIC: PSSTFRPPLIM)
- en aidant à assurer l'hébergement des personnes qui assisteront au procès pendant les trois semaines d'audience à Paris.

N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos idées et propositions :

Adresse postale : *Comité de soutien de Tarnac aux inculpés du 11 novembre 2008*
Magasin Général
12 rue du Tilleul
19170 TARNAC

Contact e-mail : *tarnac2018 [-arobase-] riseup [-point-] net*

* * *

Pour aller plus loin

Un blog en 50 épisodes retraçant les détails de l'affaire :

- <http://tarnac.blog.lemonde.fr/>

Deux sites dédiés au soutien aux inculpés du 11 novembre (mises à jour anciennes) :

- <https://ultrahumandignity.blogspot.nl/>

- <http://fragmentsduvisible.org/2015/>

Sur l'antiterrorisme et l'état d'exception :

- <https://lundi.am/L-etat-d-urgence-est-mort-Vive-l-etat-d-urgence> et <https://lundi.am/terreur>

Le site « lundi matin » vient également de publier en librairie une revue compilant des textes et documents relatifs à l'affaire dite « de Tarnac » (lundi matin papier #2)